Nations Unies A/C.2/66/L.48

Assemblée générale

Distr. limitée
9 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Deuxième Commission
Point 24 b) de l'ordre du jour
Activités opérationnelles de développement : coopération Sud-Sud pour le développement

Projet de décision déposé par le Vice-Président de la Commission, M. Bitrus Vandy Yohanna (Nigéria), à l'issue de consultations portant sur le projet de décision A/C.2/66/L.4

Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 58/220 du 23 décembre 2003,

Décide qu'à compter de 2012, la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sera célébrée non plus le 19 décembre mais le 12 septembre, en souvenir du jour où, en 1978, la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement a adopté le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement[1].

---

[1] *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.II.A.11 et rectificatif), chap. I.

11-58532 (F) 101111 101111

Merci de recycler